

CHAUX



SOMMAIRE

- 2 - LE MOT DU MAIRE
- 3 - INCIVILITES
- 4 - TRAVAUX
- 7 - COTE D'OR TOURISME
- 8 - TOUS A VELO
- 9 - FRELON ASIATIQUE
- 10 - MAIRIE DE CHAUX
- 11 - VACCINOBUS
- 12 - PASS' EN COTE DE NUITS
- 14 - RAMASSAGE DES SAPINS
- 15 - 8 MAI
- 16 - CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
- 17 - UN SIECLE D'HISTOIRE
- 18 - MOISE VAVRAND 100 ANS
- 21 - CHAUX VILLAGE PATRIMOINE
- 22 - BIODIVERSITE
- 25 - LA RECETTE DU SEMESTRE
- 26 - CHAUX BIZZ
- 27 - ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE
- 28 - PATOIS BOURGUIGNON
- 30 - LES TALENTS DE CHAUX
- 31 - DIVERS ET ETAT CIVIL



LE BULLETIN

LE MOT DU MAIRE



Être Maire d'une petite commune n'est pas toujours une chose aisée, car au-delà des moyens limités de nos villages ruraux, il faut fédérer les conseillers et les habitants sur de nouveaux projets afin de favoriser les rencontres et ainsi développer le « bien vivre ensemble ».

Je dois vous l'avouer, ce n'est pas toujours facile. Car sans revenir sur la crise sanitaire que nous traversons malheureusement encore et qui nous pèse à tous, l'arrivée des beaux jours est souvent la source d'incivilités et certains d'entre vous sont souvent confrontés à l'incivisme de voisins et je souhaiterais profiter de ces quelques lignes pour vous demander à tous la plus grande vigilance sur ces situations qui ont malheureusement tendance à s'accroître (chiens qui aboient ou qui divaguent, adultes ou adolescents faisant des fêtes jusqu'à plus de 4 h du matin, pétards, bouteilles d'alcool cassées et tags sous le préau de la Mairie, tags sur le mur du bâtiment communal, barbecues sauvages vers le terrain de foot, bricolages ou travaux bruyants en dehors des heures autorisées....).

Je souhaite que vous compreniez qu'il est de ma responsabilité d'essayer de ne pas laisser ces situations se détériorer pour le bien de nous tous, afin de favoriser le « bien vivre ensemble » et je vous demande à tous (jeunes ou moins jeunes) de bien vouloir m'aider dans cette tâche.

Dans ce bulletin vous trouverez les derniers travaux réalisés et ceux qui seront programmés sur le 2ème semestre et je souhaitais mettre en avant la création du Conseil Municipal des Jeunes et remercier Mesdames Carole BISSEY et Claire SAUVAIN d'avoir organisé cette mise en place et les élections et féliciter toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir dans cette belle initiative.

Enfin nous souhaitons dédier ce bulletin à notre Doyen, Monsieur Moïse VAVRAND qui a fêté ses 100 ans le 13 février dernier à la Marpa de Talmay. Tout ceux qui l'ont côtoyé n'oublient pas sa simplicité et sa gentillesse.

Portez-vous bien, restons prudents et dirigeons nous vers la fin de cette crise sanitaire ensemble et unis.

Philippe BALIZET

INCIVILITES

Respectons NOS VOISINS nous avons tous à y gagner !

Soyons RESPECTUEUX

La propreté, ça s'entretient !



Chaque habitant a la charge de l'entretien, désherbage, balayage (...) du trottoir devant chez lui.



L'abandon d'objet encombrant sur la voie public est interdit. Vos encombrants sont à sortir la veille au soir avant le passage des éboueurs.



Chaque habitant doit éléguer ses haies et arbres de façon à ce qu'ils ne dépassent pas la clôture. Se référer à l'arrêté municipal en vigueur.



Les animaux sont interdits dans les cimetières et doivent être tenus en laisse dans les terrains communaux. Les déjections canines sont interdites sur la voie publique. Voir arrêté municipal.

Soyons VIGILANTS

La sécurité, c'est aussi votre responsabilité !



Refermez les portes derrière vous pour éviter les intrusions de personnes mal intentionnées



Si vous voyez un véhicule suspect, n'hésitez pas à relever sa plaque d'immatriculation et prévenir la Mairie ou la gendarmerie

Soyons MOINS BRUYANTS

La tranquillité, c'est bon pour la santé !



Les travaux de bricolage & jardinage susceptible de faire du bruit sont autorisés à certains horaires selon arrêté municipal en vigueur



Une fête exceptionnelle? Vos voisins apprécieront d'être prévenus...



TRAVAUX

Principaux travaux réalisés sur le 1er semestre 2021

Élaboration du Schéma Communal de Défense Extérieur Contre l'Incendie (SCDECI) avec le Cabinet BEREST de Dijon pour un montant HT de 1 750 € (TTC 2 100 €).

Aménagement des abords du lavoir de la place des Marronniers en partenariat avec l'association « Chaux Village Patrimoine » pour un montant TTC de 517.71 €.

Taille des haies derrière le tennis et sur la longueur vers le terrain multisport pour un montant TTC de 1 860 €.

Rénovation de l'accès au clocher de l'Eglise pour un montant HT de 3 850 € (TTC de 4 620 €) avec une subvention de l'Etat au titre de la DETR (Dotations d'équipement des Territoires Ruraux) de 1 078 €.

Travaux d'entretien de la pelouse du terrain de football pour un montant TTC de 3 490,20 €.

Cimetière communal : 8 sépultures simples, 1 double et 2 triples ont été relevées afin de terminer la reprise des concessions sur la partie à droite de l'entrée du cimetière et ainsi libérer des emplacements pour un montant HT de 8 354.50 € (TTC 10 025.40 €).

Achat d'un kit de 2 isoairs dont un PMR (Personne Mobilité Réduite) pour un montant HT de 490 € (TTC 588.00 €).



TRAVAUX

Principaux travaux prévus au 2ème semestre 2021

Remise en état du chemin communal allant du « champ Varain au Coteau des oiseaux ».

Début de l'aménagement du site de l'ancienne décharge municipale pour le projet d'afforestation pédagogique bio-diverse avec les Forestiers du Monde et le Pôle Scolaire des Hautes-Côtes.

Dérasement d'accotements et reprise des rives de chaussée sur la route de Villers-la-Faye (Voie Communale N°2).

Travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des bâtiments publics de la commune seront réalisés aux abords de la Mairie, du cimetière, de l'église et dans le bâtiment Mairie.

Travaux de point à temps dans certaines rues ou voies communales de la commune.



TRAVAUX



COTE D'OR TOURISME

Suite à notre demande d'inscrire notre commune de CHAUX dans le label « Villes et Villages Fleuris », le jury de Côte d'Or Tourisme qui attribue le label, est venu pour la première fois le 5 juillet visiter la commune. Merci à Jean François DeCian de m'avoir accompagné lors de cette visite qui nous a permis de présenter la commune et faire un point sur l'évolution du fleurissement que nous souhaitons mettre en place avec la participation de tous.

Lors de cette visite, nous avons fait à pied le centre du village (place de la Mairie, des Marronniers, square de la Mairie, lavoir de la place des Marronniers) et nous avons emprunté en voiture toutes les rues pour faire une présentation de l'ensemble de la commune. Nous avons également abordé l'entretien des arbres, la biodiversité et l'entretien du cimetière.

Le concours des villes et villages fleuris date de 1959. En Bourgogne Franche-Comté, 360 communes sont labellisées.



L'abolition des substances chimiques rend le désherbage plus difficile. Si la végétation qui pousse aux abords de votre maison vous gêne, nous vous invitons à l'arracher vous-même, et de participer ainsi, à votre manière à la vie de la collectivité. Plusieurs d'entre vous le font déjà et nous les en remercions car l'obtention de fleurs qui pourrait récompenser le fleurissement de notre commune ne pourra pas se faire sans la participation de tous.

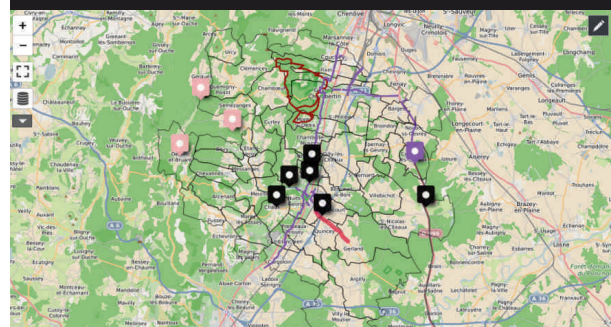
TOUS à VELO

Les 3 et 4 juin dernier, les élus ont été nombreux à participer aux ateliers cyclo organisés dans le cadre de la définition du schéma directeur vélo et menés par le bureau d'études IMMERGIS.

Les trois ateliers ont réuni 51 participants, dont 43 élus et 8 acteurs pro/partenaires institutionnels.

Ce qui fut une belle réussite en termes de fédération !

Une CARTOPARTY est mise en ligne sur le site Internet de la Communauté de communes et est ouverte à tous.



CartoParty

<https://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/carte-tousenvelo/>

FRELON ASIATIQUE



Le FRELON ASIATIQUE en Côte d'Or Plan de lutte 2021



COMMENT LE RECONNAITRE

À DETRUIRE

FRELON ASIATIQUE



- Aspect globalement noir avec cul jaune orangé et pattes jaunes
- Vol rapide et agile
- Le nid possède une entrée latérale

À RESPECTER ++

FRELON EUROPÉEN



- Aspect ressemblant à une très grosse guêpe, les 3/4 de l'abdomen jaune bariolé de noir comme « *les Daltons* »
- Vol lourd
- le nid possède une entrée située à l'extrémité inférieure



Signaler les nids primaires et secondaires en
Mairie pour destruction et au **06 46 65 13 46**

Le piégeage préventif n'est pas recommandé (risque pour autres insectes) et est réservé aux apiculteurs.



NIDS PRIMAIRES (faciles à détruire)



NID SECONDAIRE



Dossier complet ICI avec
conférence du Museum
National d'Histoire
Naturelle de Paris



MAIRIE DE CHAUX

Région Bourgogne Franche-Comté
Département Côte-d'Or
Arrondissement Beaune
Canton Nuits-Saint-Georges

Hôtel de ville

1 place de la Mairie
21700 Chaux

Code postal 21700
Code commune 21162

Contactez la mairie

Téléphone : 03 80 61 04 08
Fax : 03 80 61 04 08
E-mail : mairie@mairiechaux21700.fr

Démographie
Population municipale 492hab. (insee 2021)
Densité 70 hab./km²

Site internet: www.mairiechaux21700.fr

Géographie
Coordonnées 47° 07' 51" Nord 4° 54' 24" Est

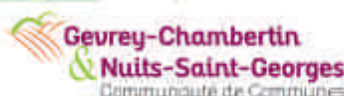
Horaires de la mairie

Altitude Min. 265 m – Max. 432 m
Superficie 7,04 km²

Le lundi : de 14h15 à 18h

Le mercredi : de 10h00 à 11h45

Les habitants de Chaux sont les Chaulais et les Chaulaises.



Dès le 6 janvier 2020

LES HORAIRES DE VOS DÉCHÈTERIES ÉVOLUENT

ÉTÉ : du 1^{er} avril au 31 octobre
HIVER : du 1^{er} novembre au 31 mars

QUINCEY - Chemin de la Station

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	FERMÉ		NOUVEAU
Mardi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	NOUVEAU
Mercredi	FERMÉ		NOUVEAU
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

NUITS-SAINT-GEORGES - Route de Chaux

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mardi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mercredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Jeudi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

FLAGEY-ÉCHEZEAUX - Rue du chemin neuf

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	FERMÉ		NOUVEAU
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	NOUVEAU
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

SAULON-LA-CHAPELLE - Chemin rural n°5 dit de la Querissière

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h	NOUVEAU
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

BROCHON - Chemin de Saule

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mardi	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h	NOUVEAU
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

Communauté de communes
de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
03 80 51 01 71 ou 03 80 61 18 19

RENSEIGNEMENTS :

VACCINOBUS



Stationné à Chaux devant la salle des fêtes le vaccinobus mis en place par la Préfecture et la Protection Civile a permis la vaccination d'environ 140 personnes issues de 23 communes des Hautes-Côtes.

L'injection de la première dose du vaccin Pfizer a été effectuée le 25 mai au matin et la 2ème le 6 juillet également le matin.

Tous les vaccinés ont apprécié l'organisation de la protection civile et la proximité proposée pour cette vaccination.





PASS'EN CÔTE DE NUITS



ÉCONOMISEZ PLUS DE 230€

➔ Profitez de **29 sites**
partenaires toute l'année
pour **29€** seulement.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

sejour@gevreynuitstourisme.com
www.gevreynuitstourisme.com

PASS' EN COTE DE NUITS



VISITEZ ET DÉCOUVREZ



AU MENU :

OÙ ACQUÉRIR LE PASS ?

- Office de tourisme de Nuits
- Office de tourisme de Gevrey
- Chez les prestataires locaux

- **Musée Noisot** : Visite en autonomie.
- **Office de Tourisme Gevrey-Nuits** : Visite guidée du sentier de la Bossière.
- **Le Cassissium** : Visite guidée et dégustation.
- **L'Imaginarium** : Visite libre et dégustation.
- **Musée de Nuits-Saint-Georges** : Visite en autonomie.
- **La Karrière** : Visite en autonomie.
- **Abbaye de Cîteaux** : Visite guidée.
- **Maison Mille Truffes** : Réduction de **10€** sur une formule cavage/dégustation **ou** cavage/déjeuner.

DÉPENSEZ-VOUS



- **Burgundy Bike** : 1 heure de vélo à assistance électrique.
- **La Saloxerie** : 1 heure de location de Solex.
- **Parc de Loisirs de Curley** : Une activité unique au choix : Laser Tag - Big Foot - Sumo


DÉGUSTEZ*



- **Ferme Fruirouge** : Dégustation commentée autour du Cassis.
- **Domaine Manuel Olivier** : Découverte du domaine et dégustation.
- **Domaine Vincent Legou** : Visite du domaine et dégustation.
- **Domaine d'Ardhuy** : Visite du domaine et dégustation.
- **Clos de Bourgogne** : Dégustation commentée de 2 vins.
- **Domaine Paul & Colette Simon** : Visite du domaine et dégustation de 4 vins et crèmes de cassis.
- **Caveau Moillard** : Visite des caves et dégustation de 6 vins.
- **Domaine Dubois** : Visite du domaine et dégustation.
- **La Grande Cave de Vougeot** : Visite des caves et dégustation.
- **Château de Villars Fontaine** : Dégustation de 6 vins.

RESTAUREZ-VOUS



Pour tout repas sur place → Une boisson offerte 

- By Georgette
- Chez Guy & Family
- I Bravi Ragazzi
- L'Alambic
- Le Castel de Très Girard
- Le Château de Saulon
- Le Clos Napoléon
- Le Vintage

Renseignements :

+33.(0)3.80.62.11.17

✉ sejour@gevreynuitstourisme.com

SOUS-TOTAL 259€

AVEC LE PASS'EN CÔTE DE NUITS

TOTAL

- 230€
29€

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

RAMASSAGE DES SAPINS



8 MAI



Le conseil municipal s'est réuni en comité restreint (covid oblige) pour la cérémonie du 8 mai.
L'appel aux morts et la lecture des discours des élus se sont déroulés dans le recueillement.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Suite à la réalisation d'un sondage auprès des enfants de la commune âgés de 8 à 17 ans,



21 enfants se sont présentés pour faire partie du CMJ.

Après un vote qui s'est déroulé le 06/06/2021, 10 enfants ont été élus:

- **groupe 1 (8 à 11 ans):**

- *Paraire Lola*
- *Gibassier Lily*
- *Maussion Winckel Fontaine Lola*
- *Genestier Mina*
- *Bissey Chloé*

- **groupe 2 (12 à 17 ans):**

- *De Bonis Enza*
- *Gibassier Léa*
- *Mancuso Paolo*
- *Bissey Benoit*
- *Pondaven Jean*

A la suite de cette élection, le 12/06/2021, le maire du CMJ a été élu à l'unanimité:

- *Bissey Benoit.*

Lors de cette réunion, les enfants ont pu s'exprimer sur les différents projets qu'ils voulaient réaliser au sein du village (création d'un skate park, organiser des balades inter-générationnelles, agrandir les jeux ...).

Beaucoup de gaieté et de bonne humeur étaient au rendez-vous.

Tous les enfants du village sont conviés aux différentes réunions ainsi que les parents volontaires pour avancer ensemble dans ce nouveau projet.

A très bientôt pour une prochaine réunion (date et lieu seront communiqués via l'application panneau pocket).



Un siècle d'histoire, nos racines, nos origines, celles de notre village

11 octobre 1928

Le Conseil Municipal,

Vu le mauvais état du toit du lavoir communal, décide de faire remplacer cette toiture par une couverture en tuiles mécaniques, après exécution des diverses réparations que pourra nécessiter l'état de la charpente. Examen ensuite du devis relatif à ces travaux établi par M. l'Ingénieur des travaux publics de Nuits St Georges. La dépense totale s'élève à 4 200 francs, somme qui n'est pas exagérée. La commune peut disposer d'une somme de 7 300 francs inscrite au budget additionnel de 1928. Le Conseil approuve le dit devis, et que vu l'urgence, les travaux auront lieu le plus tôt possible.

4 août 1929

Après lecture par Monsieur le Maire d'une lettre par laquelle le député Monsieur Camuzet expose qu'il fait des démarches pour obtenir que des pistes empierrées soient créées sur les bas côtés des routes goudronnées. Le Conseil Municipal demande :

1°) que les pistes empierrées et cylindrées soient créées sur les bas côtés des routes actuellement goudronnées.

2°) que les parties des routes traversant les villages, des remblais ou des tranchées, ne présentant pas une largeur suffisante pour la création d'une piste hippomobile, ne soient goudronnées que sur le milieu.

"extrait du registre des délibérations de la mairie de Chaux"

Michel Jardel



MOÏSE VAVRAND 100 ANS

NOTRE DOYEN ENTOURE POUR FÊTER SES 100 ANS

Le 13 février 2021, le doyen de la commune Moïse VAVRAND a fêté ses 100 ans à la MARPA de Talmay ou il réside depuis 2015.

Entouré de sa fille Christine et de son gendre Pascal nous avons eu le plaisir de participer avec Sandrine à cet événement en présence d'Annick Pernin, Maire de Talmay, de l'ensemble des résidents et du personnel de la Maison de Retraite.

Malgré le confinement mais après avoir été testé nous avons pu célébrer la longévité de Moïse et nous rappeler tous les bons souvenirs que nous avons eu avec lui. Nous avons pu constater une nouvelle fois qu'il est toujours intéressé par la vie de la commune. Et à notre départ, toujours aussi prévenant, il n'a pas oublié de nous demander de vous transmettre à tous, ses remerciements et son bon souvenir.

Nous avons passé une journée très agréable avec le premier centenaire de la commune....
Merci Moïse, Christine et Pascal pour ces bons moments et à bientôt



PORTRAIT DE M. MOÏSE VAVRAND

LE PREMIER CENTENAIRE DE LA COMMUNE

Moïse VAVRAND est né le 13 février 1921 à Chaux.

Scolarisé à l'école communale, dès l'âge de 14 ans, il aide ses parents dans l'exploitation viticole et de petits fruits rouges qu'il reprendra par la suite.

En 1948, il épouse Odette qui est originaire d'Esbarres et ils travaillent ensemble dans l'exploitation familiale qu'ils font évoluer au fil des années.

Comme cela se faisait couramment à l'époque, Moïse vinifie sa récolte pour la vendre en vrac à des courtiers. Puis, dès la fondation de la Cave des Hautes-Côtes de Beaune, il vend une grande partie de sa récolte en raisins.

Sa fille Christine et son gendre Pascal lui donneront 2 petits-enfants : Florian et Vincent et le cercle familial s'agrandira avec l'arrivée de 3 arrière petits-enfants : Mathilde, Arthur et Axel...

A la retraite en 1988, avec son épouse ils s'adonnent au jardinage et ensemble, ils participent à de nombreux voyages, organisés par le club des aînés de Nuits-Saint-Georges jusqu'au décès de son épouse Odette en 2004.

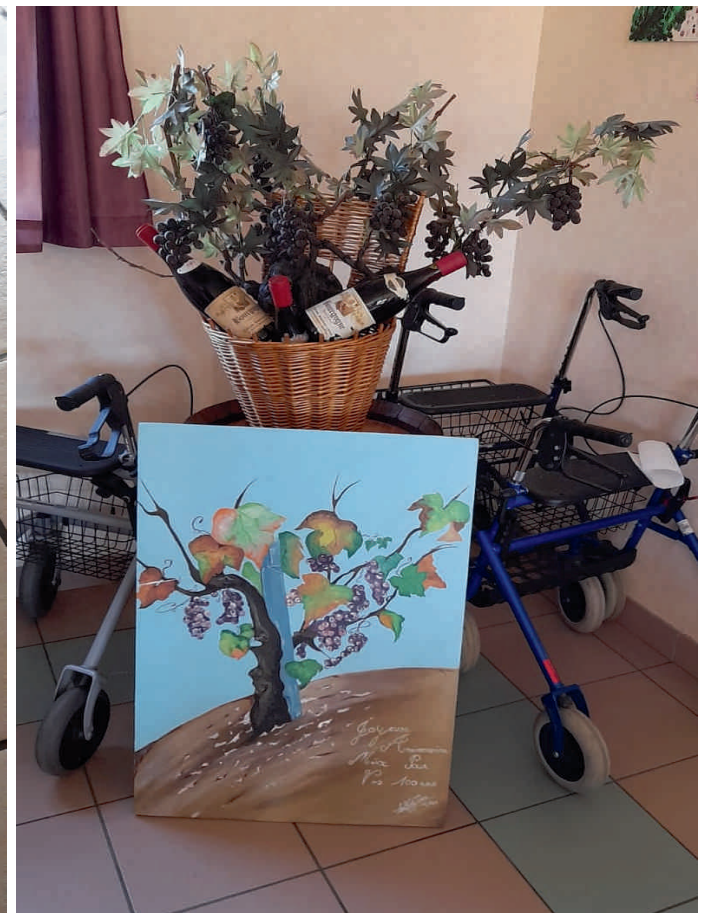
Durant 11 ans, il a su trouver un équilibre de vie, seul dans sa maison, entouré de sa famille et de fidèles amis.

En janvier 2006, dans le cadre de la Saint-Vincent tournante des Hautes-Côtes de Nuits, il fut intronisé à la Confrérie des Chevaliers du Tastevin comme le plus ancien vigneron du village.

Après avoir vécu à Chaux pendant 94 ans, et éprouvant des difficultés pour entretenir sa propriété, il décide de quitter sa maison pour se rapprocher de sa fille et il intègre le Foyer Logement de la MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie) à Talmay.



MOISE VAVRAND 100 ANS



CHAUX VILLAGE PATRIMOINE

Démontage et descente de l'ancienne horloge du clocher.



BIODIVERSITE



Un vaste paysage de grandes cultures, une biodiversité exceptionnelle liée aux champs cultivés et un vaste massif forestier ponctué de riches lisières (Montagne de Montlissard)



Des plantes rares et menacées

Sur le plateau de Chaux, les bords de champs abritent une végétation riche et diversifiée. Ces plantes dites «messicoles»* sont parvenues en Europe de l'Ouest avec les premières semences agricoles durant l'Antiquité. Surtout menacées par les apports d'engrais, une grande partie de ces plantes sont en voie de disparition en France : Gaillat à trois cornes, Fumeterre de Vaillant, Caulalis à grandes fleurs...

© Pierre Julliard

À RETENIR !

- ➔ **Les champs cultivés** des plantes très rares au niveau national
 - ➔ **La forêt** un vaste réservoir de biodiversité assurant la protection de la qualité de l'eau
 - ➔ Un important réseau de **friches** et de **jachères**, notamment autour du village
- La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Le Dectique verrucivore est une grande sauterelle pouvant atteindre plus de 4 cm de longueur. On la rencontre dans les pelouses* et les prairies bien conservées, où elle se nourrit d'autres insectes. Active la journée, vous n'entendrez son chant saccadé qu'en plein soleil. Espèce des montagnes et menacée de disparition dans le Nord de la France, elle est rare en Bourgogne. Sur le territoire, elle est localisée dans les reliefs calcaires.



La sauterelle à sabre

© Gilles San Martin

Qui s'y frotte ...



© Béatrice blanc

La Centaurée laineuse (ou Faux Safran) est une plante annuelle à fleurs jaunes, de la famille des composées (ou astéracées) dont les feuilles sont fortement épineuses. On la rencontre sur les sols calcaires des coteaux secs et des lieux pierreaux. Typique des friches et des cultures abandonnées, elle est très rare dans le nord de la France et en Bourgogne.

LES SITES REMARQUABLES DE CHAUX

La commune de Chaux, d'une superficie de 708 hectares, s'étend sur le vaste plateau calcaire de l'Arrière-Côte de Nuits, incliné vers le Sud-Est, dont l'altitude maximale atteint 430 m sur la Montagne de Montlissard.

Ce plateau cultivé, couvert de champs, de vignes et de friches, ponctué de quelques rares pelouses* sèches, accueillant en son centre le village de Chaux, est surmonté par la butte forestière de Montlissard.

Le réseau hydrographique* reste sec toute l'année et aucun cours d'eau permanent ne coule à Chaux. Cependant les vallées sont bien visibles sur les rebords du plateau: le Combe David du nord qui rejoint le Meuzin, près de la grande carrière du Bois des Lareuses, la Combe Saumaise à l'est, s'écoulant en direction de la Plaine agricole et la Combe des Egoutteaux au sud, qui longe le vaste bassin des carrières de Comblanchien.

4 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Chaux. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le grand massif forestier du Bois Pointot jusqu'aux champs du plateau cultivé. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes) et les friches sont très importantes pour les cycles de vie des espèces.

CARRIERE DES LAREUSES Le chant de l'Engoulevent



L'Engoulevent d'Europe (photo) est un oiseau rare que vous pouvez observer ou entendre ici. Typique des pelouses* et des bois clairsemés, il se nourrit d'insectes qu'il capture en vol au crépuscule. À la nuit tombée, son ronronnement sonore répété est audible à 1 kilomètre à la ronde.

FRICHES ET CULTURES A MESSICOLES DU PLATEAU DE CHAUX Des plantes exceptionnelles dans les champs

Dans les champs du plateau de Chaux, les bordures très calcilieuses abritent des plantes messicoles très rares: Grand polyctème, Buglives à feuilles rondes, Cacaoui à grandes fleurs (photo) ... La Communauté de Communes a une responsabilité nationale dans leur préservation.



AUX ABORDS DU VILLAGE
Autour et au sein du village de Chaux, la remarquable mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies calciques, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux vignes et cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. Le forçat fourmilier est un oiseau que vous pouvez observer dans le village (photo).

- Carrières
- Cours d'eau
- Cultures
- Falaises et éboulis
- Forêts
- Haies et broussailles
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Prairies
- Vignes
- Village



MASSIF FORESTIER DE MONTLISSARD, DU BOIS POINOT, DU BOIS DU FOURNEAU ET DU BOIS DE FAYE Un massif forestier à préserver

La grande forêt de Montlissard s'étend sur 4 communes de l'Arrière-Côte (Meuilly, Chaux, Villers-la-Faye et Mareuil-lès-Foyat). Elle est dominée par les hêtres, les chênes et les charmes. Ses herbiers sont très riches en plantes rares, comme le Limodore à feuilles avortées (photo), une orchidée parasite sur des racines d'arbres.

MILIEUX FORESTIERS ET CARRIERE DE LA COMBE DES EGOUTTEUX Le petit vallon des Egoutteaux

Ce vallon forestier serpente entre Chaux et Villers-la-Faye. Sur le plateau s'étendrait une carrière en activité et de vastes zones de friches. On observe une prairie pâturée en fond de vallon. La forêt est dominée par les chênes, les hêtres, et les charmes. Ses herbiers sont riches en plantes rares comme la Potentille à petites fleurs (photo).



UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée en amont de plusieurs vallées sèches, la commune de Chaux est limitée au Nord par le cours du Meuzin, seul cours d'eau pérenne de la commune, et surplombe les coteaux boisés et le vignoble de la Côte de Nuits. Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire, même si les eaux ne coulent qu'en profondeur. Les massifs forestiers qui dominent ce plateau forment un vaste réservoir de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans lignaux (pelouses*, prairies et friches) est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbacés ont considérablement regagné depuis le XXème siècle. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les pelouses* de l'Arrière-Côte (Fussey, Villers-la-Faye) et les grandes pelouses* de la Côte. A Chaux, les vastes champs abritent un grand nombre de plantes très rares, intimement liées aux activités agricoles.



24/05/2020 14:17

BIODIVERSITE

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

CULTIVER LA BIODIVERSITÉ, C'EST POSSIBLE !

Sur les plateaux, la présence de sols calcaires très caillouteux a limité l'agriculture intensive et a permis le maintien de plantes messicoles* rares. Une réduction de l'utilisation des pesticides sera favorable à la fois à la population riveraine, à la préservation de la qualité de l'eau et aux espèces végétales associées aux zones cultivées.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Chaux, devenus très rares. Il est primordial de les préserver, y compris celles de toutes petites tailles, et de mettre en place une gestion par pâturage des plus grandes unités.

AVIS DE RECHERCHE

La Gagée des champs est une plante « messicole »* en forte régression dans toute la France à cause de l'agriculture intensive. Encore présente dans quelques secteurs de l'Arrière-Côte, nous avons une responsabilité régionale dans sa préservation. Recherchons là au bord des champs de céréales et de colza !



© Nicolas François

Pour transmettre des données ou les consulter : ccggevrey-nuits-obs.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts fraîches à Primevère	Prairies de fauche	Champs avec plantes messicoles*	Dalles rocheuses	Végétation des mares
Forêts de chênes pubescents	Pelouses sèches et très sèches			
Forêts de chênes des plateaux	Végétation arbustives à buis et Genévrier			
Forêts de hêtres des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaires			
Lisières forestières humides				
Végétation des clairières				



Champs avec plantes messicoles © Pierre Juillard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* RÉGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
CHAMPS		Buplèvre à feuilles rondes / Bupleurum rotundifolium L., 1753		en danger	2014
		Caucalis à grandes fleurs / Orlaya grandiflora (L.) Hoffm., 1814		en danger	2018
		Gailllet à trois cornes / Galium tricornutum Dandy, 1957		en danger	2018
		Grand polycnème / Polycnemum majus A. Braun, 1841		en danger	2018
		Centaurée laineuse / Carthamus lanatus L., 1753		vulnérable	2018
		Vesce de Hongrie / Vicia pannonica Crantz, 1769		vulnérable	2018
FORÊT		Potentille à petites fleurs / Potentilla micrantha Ramond ex DC., 1805		en danger	2018
MILIEUX HERBACÉS		Dectique verrucivore / Decticus verrucivorus (Linnaeus, 1758)		en danger	2018
		Renoncule à feuilles de graminée / Ranunculus gramineus L., 1753		vulnérable	2018
		Limodore à feuilles avortées / Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799	Régionale	préoccupation mineure	2014
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS		Circaète Jean-le-Blanc / Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Nationale	En danger	2018

LEXIQUE

Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles

Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

Réseau hydrographique : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevrey-nuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Piroquette Cahuète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Graudon - Impression : Comipress

LA RECETTE DU SEMESTRE

Recette Pain d'épices parfumé

Les quantités et les variétés d'épices peuvent changer en fonction de vos goûts, exemple : vous pouvez varier avec de la cardamome, du poivre, du réglisse... Préparé quelques jours à l'avance, il sera meilleur.

Ingrédients de la recette Pain d'épices parfumé

pour 1 pain de 1 kg :

1 cuillère à café d'huile pour le moule,

1 pot de 500 grammes de miel,

40 grammes de sucre roux, facultatif car avec le miel c'est assez sucré,

125 grammes de farine complète,

125 grammes de farine de seigle,

2 cuillères à café de levure chimique,

1/2 cuillère à café de cannelle en poudre,

1/2 cuillère à café de graines d'anis,

1/4 de cuillère à café d'anis étoilé,

1/4 de cuillère à café de badiane en poudre,

1/4 de cuillère à café de noix de muscade,

1/4 de cuillère à café de clous de girofle,

1/4 de cuillère à café de gingembre râpé,

le zeste d'une orange non traitée râpée,

2 oeufs extra frais battus,

10 cl de lait.



Préparation de la recette Pain d'épices parfumé

Enduire d'huile 1 moule à cake de 1 kg puis tapissez le de papier sulfurisé.

Préchauffer le four à 220° C ou th 7.

Prendre une casserole. Y faire chauffer le miel et le sucre, à feu doux 3 minutes.

Faire chauffer les épices avec le miel pour les faire infuser.

Le mélange doit être sirupeux.

Dans un grand récipient, mélanger les farines, la levure et le zeste d'orange râpé fin.

Faire un puits au milieu et y verser les oeufs battus et le lait.

Ajouter le mélange miel-sucre-épices puis amalgamer la farine.

Mélanger en soulevant la pâte jusqu'à obtenir une pâte liquide et lisse, attention a ne pas avoir de grumeaux.

Verser dans le moule jusqu'au 3/4 .

Mettre à cuire 1 heure 15.

Le pain doit brunir et dégager un parfum d'épices.

Étant très riche en sucre il faut le couvrir d'une feuille d'aluminium une fois qu'il est doré.

Le pain d'épices est cuit quand vous le piquez avec une fourchette et que celle-ci ressort propre.

Le démouler.

le laisser refroidir sur une plaque métallique.

Conserver dans 2 épaisseurs de papier d'aluminium à température ambiante au moins trois jours avant de le déguster.

Plus vous le conserverez, meilleur il sera car la saveur des épices se dégagera pleinement.

Pierre Marchesseau

ACTIVITES DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

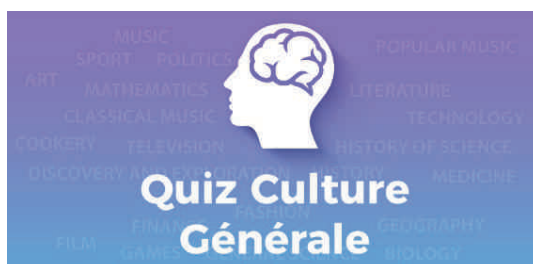
Bulletin météo de Chaux Bizz

L'anticyclone que nous attendions avec impatience semble enfin se manifester et permet de chasser la dépression « covidésque » qui nous empêchait de redémarrer nos activités.

En fonction de cette amélioration sanitaire voici les activités que nous vous proposons pour la fin de l'année 2021 : Dimanche 12 septembre : vide grenier.



Dimanche 3 octobre : après midi jeu quizz, venez en famille ou entre amis tester vos connaissances.



Reprise des soirées jeux de cartes les 3ème mardi de chaque mois, première session le 15 septembre.



Organisation d'une sortie autocar. Nous nous dirigeons vers une sortie « marchés de Noël »



En espérant que ces propositions entraineront l'adhésion d'un maximum de participants et que les conditions sanitaires nous permettront de les réaliser.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE

L'association des amis de l'école rassemble une quinzaine de bénévoles (essentiellement des parents d'élèves) qui proposent tout au long de l'année scolaire des activités, ventes... à destination des familles des enfants du pôle. Les fonds récoltés par l'association sont reversés aux coopératives scolaires des écoles maternelle et primaire de Villers La Faye pour financer des projets pédagogiques notamment des sorties culturelles et sportives.

Comme tout le monde, l'Association a encore vécu une année particulière mais n'a pas pour autant mis ses activités à l'arrêt.

Ainsi, après la tombola des galettes des rois, la vente des sapins de Noël, la venue du Père Noël à l'école et la vente de fromages et saucisses franc-comtois cet hiver, les membres sont restés motivés et ont organisé une vente de serviettes personnalisées avec les dessins des enfants du Pôle et des ventes de brioches à l'école et dans les villages. L'année s'est terminée en beauté avec une kermesse (en journée, sans les parents, pour respecter plus facilement le protocole sanitaire) qui a ravi les enfants ainsi qu'un traditionnel « au revoir » aux élèves de CM2 qui ont reçu cette année une calculatrice scientifique co-financée par les mairies et l'association lors d'une soirée organisée en présence des élus, parents et enseignants.

Toutes ces actions ont permis de financer des bus pour emmener les enfants du Pôle à la piscine et au cinéma à Beaune et de financer des livres afin de renouveler pour bonne part la bibliothèque de l'école.

Vous souhaitez en savoir plus sur les activités et le budget de l'association ?

RDV le vendredi 1er octobre pour l'Assemblée Générale !

Merci à tous les parents bénévoles, aux mairies des sept communes, au personnel de l'école ainsi qu'à tous les intervenants extérieurs qui nous permettent d'œuvrer chaque année pour le bien-être de nos enfants.

Nous contacter, suivre la vie de l'association :

lesamisdelecolehc@gmail.com – sur Facebook : Amis Hautes Côtes

site internet <http://lesamisdelecole.e-monsite.com>

Assemblée Générale 01/10/2021 à la salle des fêtes de Chaux



PATOIS BOURGUIGNON

Le r'nard

Dans lée histouères de Poyaude, on parle souvent de pêcheux et d'chasseux, mais c'est pas étonnant. R'gardez don noute biau pays avec ses boués, sée étangs, ses riviées. Ça fait d'la place pou l'poisson et l'gibier, tout ça. Et dans tout Poyaudin, y a un chasseux qui sommeille.

Ça m'rappelle une histouère qu'est vraie, vraiment vraie, et l'd'jab me flamme mon âme si j'mens.

Avez vous connu Maël, l'brave Maël que' tout l'monde connaissait et appréciait ? Ça, c'était queuqu'un ! Brave houme, campé su ses deux jambes, l'bétri un peu rond, su l'quel i frottait souvent sa main salie par la graisse des vouétures. Toujours en éveil, l'Maël, quand y avait une blague à fée, i la loupait pas.

Et d'un serviabe ! pas pu serviabe que lui dans l'pays. Un jour, i m'a prêté des sous pou qu'j'aille acheter d'l'essence cheux son concurrent. Et pis i f'sait crédit à tout un chacun. Y en a qui l'remboursint vite mais y en a d'autes, et pas des pu pauvres, qui lui doivent ben encore de l'argent !

I paraît qu'y avait pas meilleur régleur de moteurs que lui dans la région. I réglait l'moteur des C4 ou des tractions à l'oreille, oui mossieu, à l'oreille !

J'le rvoués encore en train d'prîser son tabac qu'i sortait d'une chtite bouète ronde en fer blanc.

Maël était don chasseux, et comme il 'tait serviabe, c'est lui qui s'otchuppait du feu dans la cabane. Quand les gars il' avint traqué dans les boués, il' eumint ben r'trouver la chaleur d'un bon feu avant d'casser une p'tite croûte, bouère un ch'tit canon et fée une partie d'cartes.

De temps en temps, i fallait fée une battue aux nuisibes. Les gens, maintenant, i disont qu'y a pas d'nuisibes. Les chasseux, i prétendent qu'si, pasque le r'nard i mange des lapins, c'est toujours ça d'moîns pou l'chasseux. D'accord, le r'nard va manger des lapins malades et éviter qu'la maladie a l'aille pu loin, mais les r'nards, c'est malin, y en a et y en ara toujours.

C'jour-là, c'était don une battue. On place Maël au pied d'un foutchot, au coin d'une sente, pas loin d'la cabane. Lée autes gars, î s'plaçont, on attend l'un, on attend l'aute, on prend son temps et pis la chasse démarre pas.

Pendant c'temps-là, Maël, i s'siète au pied du foutchot pis i garde lée an-nimaux. C'est fou c'qu'on peut vouère quand on bouge pas du tout dans un boué. Lée aquouerriaux i vnont jusqu'à vos pieds en f'sant yeu drôle de p'tit bruit. On voué des passes dans les branches. Y a qu'les ziasses et les géessiers qui v'nont pas trop près. Même qu'i f'sont l'guet pou lée autes bestioles...

Maël i pensait : « Le r'nard, i va passer là, et alors... Paon ! si c'est pas un r'nard, c'est un tiassou ».

Et pis l'vent dans les branches, i fait balancer l'ciel, l'soleil d'automne danse dans les feuilles qu'ont résisté et Maël s'endort...

Pendant c'temps, les chiens ont rapproché. "Ouàou, ouaou ... " Quelle musique quand toute la meute sent l'gibier. Et c'est Ivé, ça y est... La musique a changé de ton. Les chiens passent d'avant la cabane, au pied d'Maël qui s'éveille.

"T'as t'y vu le r'nard ?

- Oh non ! qu'i dit l'Maël, j'l'aurais ben vu

- Les chiens sont passés là pourtant... Tu t's'rais ben endormi. Oh, c'est pas grave... C'est qu'un r'nard."

La s'maine d'après, les gars i disent à Maël :

« Tu vas te r'placer là, mais t'as intérêt à reuiller et à acouter sérieusement. Si il est encore là, i va passer là où t'es»

Bon, Maël se l'tchint pour dit et il attend au pied d'son foutchot. Là, pu question de r'garder batifoler lée aquouerriaux... L'honneur du chasseux est en jeu, cré bon sang !

Les gars, i lâchont les chiens et ça huche dans l'boué. "Aouh, aouh, allez les chiens, hop... hop..." Les chiens rapprochent. "C'est bon, il est encore là" qu'i s'dit, Maël. C'coup-là, c'est pou moué, j'vas pas l'rater... Tiens, ça frasse à drouète, le v'là don c't'an-nimau."

"Paon, paon" qu'on entend dans l'boué. Les rabatteux i pensont : "Tiens, Maël, c'coup-là, il l'a eu son r'nard."

"Paon, paon", encore deux coups espacés.

Quoi don qu'i fait ? Il l'achève ? L'rabatteux qu'atait

l'pu près d'Maël i vient en courant et i d'mande :

« Alors, Maël, tu l'as-t'y, ce r'nard oui ou non ? »

Et "paon" qu'il entend encore. Alors là, il est inquiet !

« Tu l'as ou tu l'as pas ? »

Et Maël lui répond :

"J'l'ai pas, mais c'est lui qui m'tchint."

En effet, l'gars i voué Maël dret d'bout, en train d'essayer de s'déberner de c'te bestiole qu'atait hargneusement accrochée à sa tchulotte, et qui tirait, et qui tirait.

"J'me suis pas déméfié, j'l'avais qu'blessé, i m'a sauté d'ssus et j'peux pas m'en déargoter ! "

LES CHAULAIS ET LES CHAULAISES ONT DU TALENT, AUJOURD'HUI...

MICHEL GEORGE

Un palmarès impressionnant:

- 1961 Débuts d'athlétisme sur piste
- 1966 Spécialités: haies, perche et relais (espoir en selection BFC)
Compétiteur, initiateur et animateur diplômé, en parallèle courses hors stade 10 km sur route, montagne et cross
- 2008 Championnat du monde de cross à Clermonr-Ferrand (14 ème)
diplome d'entraîneur adjoint hors stade.
- 2009 Championnat d'europe à Aucôme Italie 16 ème
- 2011 Championnat de France indoor à Vittel médaille de de bronze 60 m haies
Championnat du Monde Master à Sacramento (Californie U.S.A)
- 2013 Championnat d'Europe Master indoor à San Sébastien (Espagne)
Blessure suite à une chute de vélo ((pose d'une prothèse à l'épaule)
- 2014 Reprise de compétition, diplôme d'entraîneur sprint et haies pour les 12 16 ans
- 2015 Médaille d'argent championnat de France Master indoor à Nantes
Championnat de France Master à Bernai: Médaille d'or 100m haies, médaille de bronze 300m haies
- 2015 Championnat du Monde Master à Lyon
- 2016 Championnat de France Master indoor à Nogentsurbise médaille d'argent 60m haies
Championnat d'Europe Master indoor à Ancona (Italie)
Championnat de France Master à Compiègne Médaille d'or 100m haies, médaille de



- bronze 300m haies
- 2017 Championnat de France Master indoor à Val de Rueil médaille d'argent 60m haies
Championnat de France Master sur piste à Arles médaille d'argent
- 2018 Championnat de France Master à Nantes médaille d'or 60 m haies
Championnat d'Europe indoor à Madrid : blessure à l'échauffement
Championnat de France à Angers: 200 m plat médaille de bronze, 80 m haies médaille d'or
- 2019 Arrêt suite à blessures
- 2020 Championnat de France à Chalon-sur-Saone; 80 m haies médaille d'or, 300 m haies médaille d'or (médailles sur la photo)

(A noter que pour obtenir une médaille il faut réaliser le minimum suivant le barème du règlement, ce barème change avec l'âge de 5 en 5 ans.)

ETAT CIVIL

Naissances:

Stan CLAUDE né le 1er janvier 2021

Izîa AYROULET ROUSSEAU née le 13 mai 2021

Mariages:

Mme Isabelle PAILLARD et M. Richard GENESTIER le 5 juin 2021

Mme Ugoline VERRAES et M. Thomas BERLAND le 19 juin 2021



Ont participé à ce numéro:

Danielle & Michel Lacoudre
Daniel Desainte-Mareville
Philippe Balizet
Sandrine Pillot
Carole Bissey
Claire Sauvain
Florence Catorc
Yves-Parick Bottou
Michel Jardel

Suggestions, remarques et articles
(format .txt et .jpg) à:
d.dm.chaux@orange.fr

Malgré une relecture, des fautes
d'orthographe ou de syntaxe ont pu se
glisser dans ce numéro, nous nous en
excusons .

